

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeux en ligne Question écrite n° 104302

Texte de la question

M. Philippe Meunier attire l'attention de Mme la ministre des sports sur la loi concernant la libéralisation des jeux d'argent sur Internet. Il semble que les fraudes à la loi qui encadre les jeux d'argent en ligne soient nombreuses. En effet, certains organes de presse évoquent le fait que les sites autorisés ne représentent que 30 % du marché des jeux d'argent sur Internet, les 70 % restants étant occupés par des sites non autorisés et donc non taxés et non réglementés de paris en ligne. Aussi, il lui demande quelles sont les mesures mises en place afin de lutter contre ces fraudes.

Données clés

Auteur: M. Philippe Meunier

Circonscription: Rhône (13e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 104302

Rubrique : Jeux et paris Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire: Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 5 avril 2011, page 3305 **Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)